

# Le refuge de la Grange-d'en-Haut



"Le refuge se loue uniquement le week-end ou en week-end prolongé c'est à dire du vendredi au lundi".

## Pour réserver :

Mairie d'Arvière-en-Valromey - Refuge de la Grange-d'en-Haut  
80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit - 01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY  
Tél. 06 75 31 36 85 (uniquement du lundi au vendredi et le mercredi matin seulement)  
et de préférence par E-mail : [locations@arviere-en-valromey.fr](mailto:locations@arviere-en-valromey.fr)  
Plus d'information sur le site internet de la commune : [arviere-en-valromey.fr](http://arviere-en-valromey.fr)



## INFOS GÉNÉRALES - SAISON 2022-2023

### AU REZ DE CHAUSSÉE :

- Une cuisine avec évier, chauffe-eau, cuisinière à gaz avec four, frigo sans congélateur, cafetière, bouilloire, micro-ondes, vaisselle de cantine pour 25 personnes environ.
  - Une pièce (12 personnes) avec poêle à bois Jotüll.
  - Une salle à manger (35 personnes) avec poêle à bois Jotüll.
  - Une réserve de bois pour le chauffage.
- Chauffage uniquement au bois.**
- Un WC - **ATTENTION PAS DE DOUCHE**

### AU 1ER ÉTAGE :

- Couchages 25 places répartis en 3 dortoirs (15 places, 6 places, 4 places).
- Les chambres ne sont pas chauffées.**
- Couvertures fournies. **IMPORTANT apporter drap housse (pour protéger les alèses), duvet, oreiller.**

### TARIFS

- ✿ Week-end (samedi/dimanche) - 1 nuit :  
Non-résidents de la commune : 250 € - Résidents : 150 €
- ✿ Hors week-end (nuit du vendredi et nuit du dimanche en supplément) :  
Adultes : 10 €/nuit - Enfants +7ans : 7€ - Enfants -7ans : Gratuit
- ✿ Nuit sous tente/camping-car/Fourgon/Van : 2 €/personne/nuit
- ✿ Groupe à la journée sans hébergement : 100 €
- ✿ Taxe de Séjour : 3% du coût par personne et par nuitée pour les (+18 ans) + 10% de la TS (Taxe additionnelle départementale)
- ✿ Chèque de caution demandé : 500 €
- ✿ Si ménage non fait, ou si alèses des matelas souillées, pénalité de : 50 €
- ✿ Toute réservation ferme doit s'effectuer par courrier ou mail accompagné d'une attestation d'assurance responsabilité civile villégiature.
- ✿ Tout désistement sans possibilité de louer ultérieurement sera facturé 50 €.

*Ce refuge non gardé est situé au lieu-dit «Les Vallons du Cimetière», dans les hauteurs du village de Brénaz en direction du Col de la Biche, au milieu d'un vaste pâturage entouré de forêts.*

### EQUIPEMENTS :

- Eau de source traitée par U.V. **(EAU NON-POTABLE, apporter votre eau).**
- Eclairage : électricité 220 volts.
- Un barbecue extérieur
- Tables + bancs

### ACCÈS :

- Depuis Seyssel, par Gignez et sur Lyand
- Depuis Brénaz, par le Col de la Biche (1325m)
- Depuis Bellegarde, par le Col de Richemond, puis par la Corniche du valromey et le Col de la Biche (1325m).

### ! ATTENTION !

**En hiver, la route d'accès n'est pas déneigée. Si des chutes de neige surviennent ou sont annoncées par la météo. La mairie se donne le droit d'annuler votre réservation.**

### Conditions de réservation

**Chèque caution de 500€** à l'ordre du Trésor Public à envoyer à la Mairie d'Arvière-en-Valromey - Refuge de la Grange-d'en-Haut - 80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit - 01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY.

**Une attestation d'assurance responsabilité civile occupant d'immeuble** (risque locatif temporaire ou risque villégiature pour le refuge de la Grange-d'en-Haut - 01260 Arvière-en-Valromey). Ce document peut-être retourné par mail.

Ces éléments reçus, le contrat sera établie et vous devrez le retourner signé à la maire d'Arvière-en-Valromey. (mail ou courrier)

**Les clés seront à récupérer à la mairie déléguée de Brénaz dans la boîte aux lettres de la Grange-d'en-Haut, ainsi qu'un tableau récapitulatif du nombre de personnes pour calculer la taxe de séjour, à redéposer dans la boîte aux lettres en même temps que les clés lors du retour.**

Votre séjour passé, vous recevrez la facture à votre domicile et il faudra adresser le paiement au Trésor Public.

